

RAPPORT DES JOURNÉES
INTERNATIONALES
DE CASABLANCA

الماء ، المواطن ، العادات ، الثقافة

دور المجتمع

الأيام الدولية - الدار البيضاء

٤ - ٦ سبتمبر ١٩٩٣

*Water, Citizen,
Traditions and Culture:*

What is the Place of the Civil Society?

Casablanca International Days

September 4 - 6, 1993

*Eau, citoyen,
traditions et culture:*

Quelle place pour la Société Civile ?

Journées internationales de Casablanca

4 - 6 septembre 1993



ROYAUME DU
MAROC



FRANCE



الجمعية المغربية
لقانون البيئة

OIE



eau vive

PNUD



RAPPORT DES JOURNÉES INTERNATIONALES
DE CASABLANCA

EAU, CITOYEN, TRADITIONS ET CULTURE :
Quelle place pour la Société Civile ?

Journées Internationales de Casablanca
4 - 6 septembre 1993

Préparé par :

La Société Marocaine pour le Droit
de l'Environnement (Casablanca)
Le Secrétariat International de l'Eau (Montréal)
Le Comité Catholique contre la Faim et pour
le Développement (Paris)

En collaboration avec :

Les Gouvernements canadien et français
Le PNUD
Le Programme Solidarité Eau (Paris)
L'Environnement Liaison Centre International (Nairobi)
L'Association Eau Vive (Paris)
L'Office International de l'Eau (Paris)
OXFAM-Québec / O.C.S.D. (Montréal)

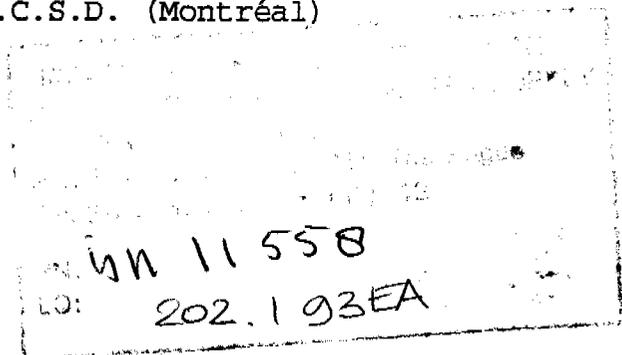


TABLE DES MATIERES

- Remerciements..... p. 1
- Introduction et méthodologie..... p. 2
- Conférences introductives..... p. 5

- *Eau, Citoyen, traditions et culture : Quelle place pour la Société Civile ?* - M. M. A. SINACEUR, Ministre des Affaires Culturelles, Royaume du Maroc.

- *Le développement durable, les communautés locales et la gestion intégrée de l'eau* - Mme Houria TAZI SADEQ

- Rapports des ateliers..... p. 14
- Résultats et suivi..... p. 22

Annexes

- Annexe I : Programme des Journées Internationales de Casablanca
- Annexe II : Liste des participants
- Annexe III : Liste des participants par atelier

REMERCIEMENTS

Les organisateurs des Journées Internationales de Casablanca tiennent à remercier Mr. Mohamed Allal SINACEUR - Ministre des Affaires Culturelles - et Mr. Mohamed BENNANI - Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Casablanca - pour avoir bien voulu participer à la cérémonie d'ouverture.

Nos remerciements s'adressent également à Mr. Abdou EL FILALI EL ANSARI - Directeur de la Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud pour les Études Islamiques et les Sciences Humaines - pour avoir mis à notre disposition les locaux de la Bibliothèque de la Fondation, pour son aimable soutien logistique ainsi que celui de ses collaborateurs.

Bien que n'ayant pas participé à nos travaux, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce nous a apporté un soutien logistique et nous l'en remercions.

Notre manifestation a pu se tenir grâce à l'aide financière des gouvernements canadien et français, du PNUD, du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (Paris) et d'OXFAM-Québec/O.C.S.D. (Montréal). D'autres organismes ont soutenu l'organisation des Journées Internationales de Casablanca : le Programme Solidarité Eau (France), l'Association Eau Vive (Paris), l'Environnement Liaison Center International (Nairobi) et l'Office International de l'Eau (Paris).

Les Journées Internationales de Casablanca ont été réussies grâce à l'initiative prise par la SOMADE et à son travail acharné tout au long du processus de préparation de l'événement, grâce à l'appui total du PNUD Rabat et à l'assistance du Bureau Régional des États Arabes, et de la Division des Organisations Non-Gouvernementales du PNUD New-York et grâce au support efficace et à la compétence du **SECRETARIAT INTERNATIONAL DE L'EAU**. L'engagement et l'implication des co-présidents, Mme Houria TAZI SADEQ et M. Magdi SIDHOM, ont constitué la pierre angulaire tout au long du déroulement des Journées Internationales de Casablanca.

Nos remerciements s'adressent également aux participants qui de par leur assiduité ont directement contribué à la réussite de cette rencontre.

Nous tenons également à souligner la disponibilité des autorités marocaines qui tout au long du processus de préparation des Journées Internationales de Casablanca nous ont manifesté un très vif intérêt.

INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

La Société Marocaine pour le Droit de l'Environnement - Somade - (Casablanca), le Secrétariat International de l'Eau - S.I.E. - (Montréal) et le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - C.C.F.D. - (Paris) ont organisé des Journées Internationales sur le thème "Eau, Citoyen, Traditions et Culture : quelle place pour la Société Civile ?". Ces journées se sont tenues à la Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud à Casablanca du 4 au 6 septembre 1993.

Cet atelier a précédé la rencontre internationale du Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement (Rabat - 7 au 10 septembre) sur le thème "Optimisation des moyens". Il s'agissait pour nous de faire valoir en matière d'eau, le point de vue de la Société Civile en général et dans le monde arabe en particulier, ainsi que son rôle dans le développement du partenariat.

Les Journées Internationales de Casablanca ont été présidées par Mme Houria TAZI SADEQ (Somade) et Mr. Magdi SIDHOM (CRS/Égypte).

Le comité d'organisation se composait de :

Houria TAZI SADEQ	:	Somade (Maroc)
Magdi SIDHOM	:	CRS (Égypte)
Raymond JOST	:	SIE (Montréal)
Pierre Marie GRONDIN	:	Programme Solidarité Eau (Paris)
Laurent CHABERT D'HIERES	:	Association Eau Vive (Paris)
Claude CAILLÈRE	:	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (Paris)

Les Journées Internationales de Casablanca ont réuni :

- des O.N.G., des représentants de communautés de base, des chercheurs et des représentants de pouvoirs publics venus en majorité du Maghreb et du Machrek.
- des O.N.G. internationales
- des experts d'organismes internationaux.

Les langues de travail étaient l'arabe, le français et l'anglais.

En vue de la préparation du Séminaire les axes de réflexion proposée aux participants étaient articulés autour des sujets suivants :

- les technologies traditionnelles;
- le savoir-faire local;
- la mobilisation des forces de la société civile;
- l'eau et les aspects sociaux, culturels et religieux;
- l'appropriation de la filière eau;
- la reconnaissance de la place de la femme dans la gestion de l'eau;
- les structures scolaires intégrant l'approche de l'eau et de l'environnement;
- le cycle de l'eau;
- l'eau et la propriété foncière;
- le cadre législatif et institutionnel;
- l'eau et la sécurité;
- l'eau et la pauvreté;
- la gestion de l'eau;
- l'eau et ses modes de consommation;
- la solidarité internationale (Inter-Arabe, Sud-Sud, Nord-Sud) ?

Les Journées Internationales de Casablanca ont opté pour l'alternance entre le travail en plénières et en ateliers. Les ateliers, au nombre de 4, ont été formés autour des thèmes suivants :

- Atelier 1 : Gestion de l'eau
- Atelier 2 : Participation de la base
- Atelier 3 : Formation, Éducation, Vulgarisation
- Atelier 4 : Eau, Solidarité, Paix et Conflits

Chaque atelier devait se pencher sur les aspects juridiques et institutionnels relatifs au thème abordé.

En plénière, l'accent a été mis particulièrement sur :

- les législations devant fixer des règles d'utilisation et de partage de l'eau qui respectent les principes de préservation de la ressource et d'accès équitable à l'eau;
- l'information systématique des citoyens sur le droit applicable en matière d'utilisation de l'eau et, en particulier, sur leurs droits et devoirs d'usagers;
- la prise en considération et l'articulation, parmi les solutions recherchées en matière de gestion de l'eau, des aspects suivants :
 - le recours systématique aux pratiques et aux savoirs locaux;
 - les résultats obtenus par la technique dite moderne.

- la nécessité de développer des solutions qui puissent être négociées entre les groupes locaux et les services techniques, de façon à articuler les deux types de pratiques.
- le fait, bien établi, que les O.N.G. et les organismes communautaires constituent des groupes de pression de la Société Civile en vue de réhabiliter la place de l'eau dans les programmes de développement gouvernementaux. Cette action de réhabilitation vise directement à créer les conditions nécessaires à la concrétisation d'objectifs liés à l'exode rural (stabilisation des populations), développement régional, emploi local, etc.

Dans les ateliers, il a surtout été question :

- de la participation ou plutôt de l'implication des populations locales;
- du rôle des O.N.G. dans leurs cadres juridiques, institutionnels, financiers... pour prendre leur place dans la société civile;
- des traditions locales, de leur respect et de leur importance;
- des solidarités au niveau du monde arabe;
- de la place des médias et de la communication en général reliée au développement international.

CONFÉRENCES INTRODUCTIVES

- *Eau, Citoyen, Traditions et Culture : Quelle place pour la Société Civile ?* , par M.M.A. SINACEUR;

- *Le développement durable, les communautés locales et la gestion intégrée de l'eau* , par Mme Houria TAZI SADEQ.

1) Eau, Citoyen, Traditions et Culture : Quelle place pour la Société Civile ?

Discours d'ouverture présenté par M.A. SINACEUR
Ministre des Affaires Culturelles

Supprimez l'eau de votre univers, l'eau qui est pluies, neiges, brouillards, l'eau douce des brumes, celle qui sourd dans les fleurs et les nuées, l'eau des sources et des tempêtes, l'eau qui bat au printemps dans le coeur des arbres. Du même coup disparaissent tant de mots qui aident les poètes à faire leurs poèmes, les fleurs et les cornes de brume, les contrées paradisiaques vraies ou promises, les vasques et les fontaines, et bien sûr les baigneuses, les barques, les sirènes et tous ces visages, ces façades et monuments bâtis en offrande à l'Éternité qui vacillent dans la mémoire des eaux dormantes. Que dis-je, supprimer l'eau, c'est supprimer la vie, le grouillement de vie dont la particule humaine, combien envahissante n'est qu'une émanation infinie. Il n'y aurait plus de parole, dont nous sommes le support et qui est soeur de l'eau, tissu du royaume qui givre aux lèvres les jours de grand froid.

La vie a besoin d'eau et aussi, le poète. Car elle est la mère, la berceuse, la voyageuse, l'initiatrice, la naufrageuse qui conduit jusqu'aux rivages de la mort dès qu'elle excède de son abondance coléreuse ou lorsqu'elle disparaît et fait place à la désolation.

Comment ne marque-t-elle pas par sa présence si forte et si magnanime les êtres et les choses ? Comment ne marque-t-elle pas la culture, les traditions alors qu'elle module l'essence même de culte et de la civilisation ? Comment séparer d'ailleurs les deux dans notre existence où l'eau occupe une place centrale ?

Dieu, dans le Saint Coran affirme que "son Trône se tient sur l'eau" :

" و كان عرشه على الماء "

Élément fondamental de la vie, l'eau commande à tout. Le Coran édicte des vérités quant à sa fonction, ses cycles dans la vie. Dans le verset 30 de Sourate Al Anbiyae, Dieu confère à cette ressource une fonction déterminante lorsqu'il s'agissait de donner aussi bien une consistance réelle aux êtres vivants que lorsqu'il fallait opérer la désintégration progressive de la masse de l'univers. Leur évaluation respective a abouti à la formation et à la spécification des êtres vivants ainsi qu'à la configuration et à la consolidation des cieux.

L'interaction de l'eau avec d'autres ressources énergétiques en fait la composante essentielle de la vie. Le verset 28 de la Sourate Al Kamar décrète formellement le principe irréfragable de l'inaliénabilité de l'eau dont les jurisconsultes musulmans (Al Fukaha) ont développé les tenants et les aboutissants dans les chapitres associés au statut de l'eau :

Le droit, expression sociale mais éminemment culturelle, puise ici un de ses éléments fondamentaux régissant la vie en société qui empreint les rapports de l'eau à l'appropriation foncière, aux servitudes qu'elle fait peser ou qui en découlent, aux usages collectifs qu'elle fait naître et aux interventions de l'État jusqu'à régir sa distribution.

L'anthropologie, l'ethnologie et d'autres sciences sociales encore nous renseignent mieux sur les pratiques coutumières des sociétés anciennes et présentes et sur la place qu'y occupe l'eau dans les rites et les coutumes dans l'ordre de la vie et dans la représentation de la mort.

Les points d'eau sont autant de repères que la toponymie porte d'une manière indélébile, tel un tatouage, dans nos contrées (Aïn, Tit, Bir...) marquent la naissance des agglomérations humaines villageoises puis urbaines, les pactes confédéraux et diverses alliances s'appuyant souvent sur l'eau et le pâturage et alimente la muse des poètes appelant à la paix ou attisant le feu de la guerre.

On sait également que les structures sociales, constructions complexes fondées sur les lignages, constituent une géométrie multiséculaire. Elles sont commandées par l'espace d'installation, par la territorialité où l'eau est au centre de l'implantation et de la mouvance des groupements humains à sa recherche et à la recherche du pacage et du devenir...

Les modes d'organisation fondés sur le nomadisme ou sur la sédentarisation, dans leurs formes pures ou larvées, ne sont-elles pas surdéterminées par la question de l'eau et sa disponibilité à générer les productions et les activités qui en dérivent et qu'elle permet de maîtriser ?

Ainsi les us, traditions et croyances sont autant de codes par lesquels se réalise la communion des êtres avec leur univers où l'eau et les ressources matérielles de la vie en société sont une préoccupation vitale que la gestion publique a toujours, et de tout temps, mise au devant de ses priorités.

Or le dilemme, qui représente un enjeu de tous crins, est constitué par la rareté de plus en plus affirmée et généralisée de la ressource "eau" et de la précarité qu'elle fait peser sur l'avenir des sociétés. On ne rappellera jamais assez les images crues, fortement médiatisées, de ces terres desséchées, ces sols lézardés, des arbres brûlés, et ces charognes qui gisent sur les champs d'enfer où des files d'enfants, de vieillards, silhouettes d'ombres fuyant, chétifs et démunis, vers des destinées incertaines.

On connaît les suites et les circonstances qui en sont nées, et d'ailleurs toujours dramatiques dans certains pays, lorsque l'eau les quitte, laissant place au silence. Certes, des cas extrêmes mais qu'il faut méditer.

L'analyse économique met l'accent sur la détérioration des termes de l'équilibre. Ces derniers étant souvent rompus par une exploitation effrénée de la nature mais surtout par l'élément démographique qui engendre des situations inconfortables dont les tableaux d'évolution vers l'an 2000 démontrent une extrême gravité :

- un rythme d'accroissement démographique effarant (69 naissances par heure) ; un taux de production qui atteindrait 2,7.
- la pyramide des âges montrant :
 - un rajeunissement de la population (52 % de la population globale) avec tout ce que cela exige comme ressources
 - un vieillissement en baisse 3,2 %
- la répartition géographique de la population :
 - un taux d'urbanisation qui atteint 58 % (avec des niveaux de forte et faible urbanisation)
 - un milieu rural en régression : 42 %

Les déficits qu'engendre cette situation seraient importants dans tous les secteurs si les pouvoirs publics n'en étaient pas

conscients. Mais l'État entreprend des actions concrètes dans le sens de leur résorption par la mobilisation des ressources disponibles et une utilisation de plus en plus rationnelle.

La conjugaison des efforts au profit de cette mobilisation concerne l'instance internationale car il est tout à fait entendu que l'interdépendance des problèmes est de plus en plus planétaire. Les solutions doivent se trouver en commun. Ceci est vrai dans tous les domaines et il est encore plus vrai quand il s'agit de l'eau où la coopération internationale doit être plus dense pour garantir cette denrée vitale.

Le principe de l'inaliénabilité de l'eau fixé dans le Coran ne peut-il s'étendre à la communauté internationale ? Il est intimement lié à celui de la solidarité.

Quant à notre développement national, les meilleurs spécialistes affirment que le Maroc a les ressources en terres, en eau et en hommes pour accroître sa production afin d'assurer son autosuffisance en céréales à trois conditions, liées à l'usage qu'on ferait de l'eau :

- 1/ irriguer la portion du périmètre céréalier soumise au climat semi-aride dans toute la mesure des disponibilités locales en eau.
- 2/ identifier la portion du périmètre céréalier où la pluviométrie est suffisante, avec une probabilité de 90 % pour assurer une production à haut rendement et y appliquer tous les intrants requis.
- 3/ supprimer le gaspillage d'eau d'irrigation dans les périmètres desservis par les barrages et accroître la superficie céréalière irriguée.

Dans ces conditions énumérées, l'accumulation sociale du savoir-faire est importante. L'irrigation est une technique ancienne au Maroc, une donnée culturelle incontestable qu'il faut revaloriser notamment lorsqu'il s'agit des structures villageoises en haute montagne et dans les zones semi-arides. Elle sera alors confortée par un meilleur partage des eaux de surface et par la recherche et l'exploitation des eaux souterraines.

Le gaspillage souvent invoqué peut naître de l'ouvrage utilisé mais aussi résulter de comportements généraux relatifs à l'usage des techniques et des ouvrages. La composante culturelle est là très accusée. La disponibilité de l'eau et les excès de son usage en milieu urbain fait fi souvent de l'équité qu'impose sa rareté en milieu rural.

Il n'échappe à personne que tout cadre de mobilisation, que la société civile prend en charge, doit viser la sensibilisation

et l'aide à la prise de conscience auprès des populations notamment des paysans (usage agricole) et des femmes (usage domestique).

Mais il est évident alors que l'importance de l'eau, déjà citée, au plan des traditions n'est pas une simple affaire technique et dont le seul État doit commander le devenir. Le rôle des collectivités voire des individus - ou encore si vous préférez des associations - est d'une utilité irremplaçable en tant qu'interlocuteurs et répondants.

La mobilisation évoquée ne concerne pas uniquement les potentialités matérielles mais la volonté de tous. Une véritable éthique relative à l'eau, promue par des codes de conduite puisés dans la pratique culturelle locale, doivent présider à la question de la définition de l'eau, à sa recherche, à son entretien, à sa distribution et à son usage.

La décentralisation, instaurée avec succès dans notre pays et qui renoue avec des traditions millénaires, offre le cadre juridico-culturel aux collectivités de gérer les affaires d'intérêt local.

La question de l'eau est principale dans les affaires d'intérêt local que l'État détermine pour l'ensemble de la collectivité nationale.

Étant une ressource fondamentale, l'eau est une priorité dans la gestion décentralisée mais elle est intimement liée à la culture qu'elle véhicule au regard des activités humaines qu'elle sert et dont elle détermine les comportements individuels et collectifs.

Donc les formes d'associations visant le bien-être des collectivités et oeuvrant dans divers secteurs notamment celui de la protection de la nature et des écosystèmes, sont des activités culturelles par excellence. Il n'y a pas de sens mineur à imposer à la notion de culture car elle est l'expression de la vie et celle-ci est déterminée par l'eau;

" وجعلنا من الماء كل شيء حي "

dit le Saint Coran.

Cette inspiration religieuse et monothéiste est propre à conforter l'éducation du citoyen pour la préservation de cette denrée rare, vitale, nourricière et inspiratrice : l'eau.

2) Le développement durable, les communautés locales et la gestion intégrée de l'eau.

Discours présenté par Mme Houria TAZI SADEQ
(Somade)

L'eau est un élément fondamental pour la vie de l'homme et des écosystèmes; elle constitue une ressource stratégique dans tout processus de développement.

L'idée que les ressources en eau doivent désormais faire l'objet d'une gestion commune en raison de l'interaction entre elles conduit à une redéfinition de cette ressource, qui dans cette optique comprend les eaux souterraines, les eaux intérieures de surface, les eaux côtières, la haute mer et l'eau contenue dans l'atmosphère sans dissocier l'aspect qualitatif et l'aspect quantitatif.

L'eau est au centre d'un grand nombre de préoccupations dont l'intrication est très étroite : sécurité alimentaire, agriculture, biodiversité, désertification, déforestation, urbanisation... et j'en passe. Sa problématique ne peut être cernée sans une approche globale, pluridisciplinaire et intégrée.

Les politiques de gestion des ressources ont toujours réservé une place de choix à l'eau. Aujourd'hui elle devient un critère déterminant auquel les États se réfèrent en vue de fixer leurs objectifs géopolitiques actuels et futurs.

Pourtant, elle souffre de plusieurs maux : raréfaction, pollution, compétition, et conduit à des troubles et des affrontements - spectre de l'horizon 2000 -.

La sécheresse sans précédent que traversent les pays de notre région, la raréfaction des pluies, l'évaporation -- je ne parlerai pas de réchauffement de la planète tant que les scientifiques ne se seront pas mis d'accord -- entretiennent la crise économique et financière, que l'on a certes tenté de surmonter par la mise en place de politique d'ajustement structurel, mais dont les retombées ont eu des effets pervers, au niveau social notamment.

Plusieurs événements nationaux, régionaux ou internationaux attestent de la prise de conscience et de l'intérêt croissant que porte la communauté internationale à cette richesse naturelle.

Pour preuve l'on peut citer :

- la Conférence des Nations Unies sur l'eau de Mar del Plata (1977)
- la Décennie de l'Eau Potable et l'Assainissement lancée par l'ONU en 1981 issue du plan d'action de Mar del Plata
- la Conférence Internationale sur l'Eau et l'Environnement (Dublin - Janvier 1992)
- la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) (Rio de Janeiro - Juin 1992)
- la Commission sur le Développement Durable a retenu, lors de sa première session de Juin 1993 le thème de l'eau pour sa prochaine session de 1994.

Toutefois les solutions ont été recherchées en faisant progresser les connaissances scientifiques sans tenir compte des cultures raffinées et ingénieuses, véritable héritage où l'homme s'évertue à entretenir dans une symbiose son rapport à la nature et où les techniques modernes changeant parfois la nature des choses ont généré des troubles psychologiques et sociaux.

A coup sûr, nous manquons encore d'études ponctuelles en sciences sociales, d'enquêtes sur le terrain afin de mieux appréhender pour conceptualiser ensuite la relation des usagers avec la ressource en eau.

Pourtant, l'expérience a montré que les collectivités et groupes de citoyens constituent un cadre des plus favorables à l'expression des préoccupations de chacun et à la mise en oeuvre d'actions socialement pertinentes en matière de préservation de l'environnement en général.

Si les stratégies de développement ont échoué dans nos pays, c'est aussi pour avoir marginalisé les populations, qui pour assurer leur survie, exploitent de manière insoutenable le patrimoine de leurs ressources naturelles. Nous le savons tous, le discours environnemental doit lier pauvreté et protection de l'environnement.

À ce titre, la section 18 de l'Agenda 21 et les traités alternatifs issus de la CNUED insistent sur le rôle actif que doivent jouer les O.N.G., les groupes communautaires et groupes de base. Une mention toute particulière y est faite en vue de promouvoir le rôle de la femme.

Nous avons tous çà et là assisté à des tentatives d'organisations spontanées plus ou moins réussies en raison de leur environnement spécifique.

Mais l'appel à la participation populaire ne signifie pas que

toutes les sollicitations de l'État sont toujours bien accueillies ou bien assimilées.

A contrario, certains usagers entendent se décharger complètement sur l'État, considérant l'eau (entre autres) comme une ressource renouvelable.

La question posée est : quelle approche participative face au désengagement des États qui ont opté pour des politiques libérales ? Approche à circonscrire dans un cadre législatif adéquat lorsqu'il n'existe pas ou lorsqu'il existe, veiller à son application. D'ailleurs, dans quelle mesure l'arsenal juridique existant dans nos pays, destiné à la protection de la ressource en eau, peut-il harmonieusement reconnaître et organiser la coexistence des ordres normatifs coutumiers, coranique et moderne et mettre en place les institutions adéquates et réussir à relever le défi où il s'agit :

- d'une part de prendre des mesures que des intérêts économiques concurrents ne saluent pas avec enthousiasme étant entendu que nous sommes en phase de libéralisation, de privatisation et d'ouverture sur l'extérieur;

- et d'autre part d'assurer une gestion rationnelle et intégrée de l'eau en faisant place aux aspects économiques, sociaux et culturels.

Pour des raisons d'efficacité et non plus seulement d'équité la reconnaissance du rôle de la société civile (hommes, femmes et enfants) devient d'intérêt général.

Par ailleurs, aborder la question de l'eau au niveau local ou national ne doit pas nous faire perdre de vue, qu'en raison de ses caractéristiques, elle doit s'inscrire dans une dimension régionale voire internationale.

Certes, il faut aborder cette question avec les précautions et les nuances qu'elle mérite. Mais il est temps de la verbaliser en dehors du champ politique.

Quelle alternative : l'Eau-Conflit ou l'Eau Solidarité ?

Les différends nés au sujet de l'eau génèrent incontestablement des difficultés géopolitiques mais la question de l'eau, en raison de sa complexité et de l'intensité des problèmes qu'elle soulève, pourrait constituer un mobile autour duquel l'on pourrait construire une ou des solidarités au niveau des sociétés civiles, non de ces solidarités éphémères elles-mêmes débouchant sur des conflits, mais d'une solidarité toujours renforcée parce qu'elle impliquerait entre autres :

- de considérer cette ressource comme patrimoine commun;

- de tirer les leçons apprises des expériences du passé, en valorisant les techniques traditionnelles et le savoir-faire local dans le respect des réalités socio-culturelles et religieuses;
- de parer aux inégalités dans un monde de surexploitation, en général, et en particulier d'ordre scientifique et technologique;
- de diffuser l'information avec intégrité, et non pas comme moyen d'appuyer des thèses ou des prétentions;
- de partager les moyens et les ressources.

Une telle démarche passe inévitablement par une démocratie locale et internationale, une promotion des droits de l'homme sans pour autant perdre de vue l'importance du choix des schémas endogènes qui correspondent aux réalités et aux priorités locales.

Dans quelle mesure les Journées Internationales de Casablanca, dans cette perspective de solidarité, pourraient-elles constituer un maillon d'une chaîne que nous aurons pour tâche d'imaginer, de construire et de concrétiser à travers nos échanges d'expériences ?

RAPPORT DES ATELIERS

ATELIER 1 : GESTION DE L'EAU

CONSTAT

Les ressources en eau ont de tout temps été un bien économique commun et un facteur de développement.

PLAN D'ACTION

Pour assurer une gestion optimale et une répartition équitable entre le milieu urbain et le milieu rural, les pouvoirs publics sont appelés à :

- considérer l'eau en tant que patrimoine national et donc favoriser la participation des collectivités à sa gestion. Pour les ressources transfrontalières, celles-ci doivent être considérées comme un élément de solidarité et de coopération;
- reconnaître le droit du citoyen à l'accès à une eau saine;
- favoriser la consultation et la participation des citoyens à la prise de décisions relatives aux ressources en eau;
- donner la priorité à la collecte, au stockage et à l'utilisation des eaux de pluie avant de recourir aux eaux souterraines et mettre sur pied un groupe d'étude à ce sujet;
- responsabiliser le citoyen quant à la préservation de l'eau à travers sa protection contre la pollution et le gaspillage en adoptant le principe utilisateur = payeur;
- veiller, d'une part, à satisfaire en priorité les besoins des communautés du lieu de situation des ressources en eau, avant leur affectation et, d'autre part, à satisfaire les besoins, au moins prioritaires, des communautés riveraines des adductions de l'eau (ex. projet de l'adduction régionale de la vallée de l'oued ziz au Maroc, projet des Associations d'Intérêt Collectif (AIC) en Tunisie, etc...);
- réserver des fonds pour encourager les O.N.G. ayant pour vocation la promotion des actions d'alimentation en eau potable des petits villages dans le milieu rural;
- favoriser l'implication des collectivités et privilégier l'émergence des structures intermédiaires représentatives de

la population locale lors de la prise en charge de la gestion de l'eau notamment au niveau de la distribution, et favoriser, avec l'aide des O.N.G., l'organisation de ces structures intermédiaires pour une amélioration de l'hygiène publique;

- promouvoir un usage intégré et participatif de la ressource en eau en réservant une priorité à l'eau potable;
- favoriser la participation de la femme dans toute décision de la gestion, la protection et l'approvisionnement en eau;
- appuyer les O.N.G. pour qu'elles développent, à travers la célébration de la Journée Internationale de l'Eau (fixée pour le 22 mars de chaque année), des campagnes d'information et de sensibilisation des populations;
- encourager le rôle des O.N.G. dans la sensibilisation des populations pour une bonne perception de la réutilisation de l'eau à travers un contrôle par la collectivité;
- promouvoir et faciliter les échanges de savoir-faire et d'expériences entre les différentes collectivités humaines des pays du Sud en matière de gestion de l'eau;
- promouvoir la mise en place de technologies appropriées et l'utilisation de matériaux locaux à moindre coût pouvant être gérés et entretenus par les communautés locales, notamment les femmes.

ATELIER 2 : PARTICIPATION DE LA BASE

CONSTAT

Le rôle des O.N.G. dans la résolution des problèmes de l'eau saine est de plus en plus important dans différents pays. La nature et le nombre des actions qu'elles entreprennent attestent du fait qu'elles constituent aujourd'hui des acteurs dont les mérites doivent être reconnus.

Les discussions de cet atelier ont par ailleurs porté sur les points qui doivent être traités en priorité. Deux observations principales ont permis de dégager ces points.

La première observation consiste dans le fait que nos O.N.G. entreprennent leurs activités en relation avec des individus ou

des groupements de base, avec l'État et avec des organismes internationaux d'appui au développement. Eu égard à leur positionnement, la consolidation de la Société Civile dans le domaine en question, dépend particulièrement du rôle de nos O.N.G.

La deuxième observation est qu'il importe, pour des raisons d'ordre psychosociologique, économique et technique, d'utiliser la notion même de participation avec prudence, selon la logique et les contextes dans lesquels elle est (ou a été) utilisée, elle est en définitive une notion d'exclusion plus que d'intégration des citoyens et des citoyennes.

C'est pour cette raison qu'il y a lieu, au vu de ces deux observations, de poser et d'essayer de répondre à la question suivante :

Comment renforcer nos O.N.G. pour que leur travail favorise une véritable implication des populations dans le règlement des problèmes de l'eau saine ?

PLAN D'ACTION

Pratiquement, l'attitude des O.N.G. doit être de regarder, d'analyser et d'agir en conséquence.

1/ Face aux populations

Même lorsque nos O.N.G. adoptent une approche moins galvaudée que celle de la participation (auto-développement, implication, appropriation, prise de pouvoirs par les populations, contrôle du développement, auto-promotion, etc...) elles rencontrent des difficultés réelles dans leurs relations avec les populations de base :

- * manque d'expérience
- * manque de confiance

pour faire naître et survivre leur groupement de base autonome.

Concrètement, même lorsque les populations arrivent quand même à s'organiser spontanément, elles peuvent rencontrer des obstacles qui font échec à leur expérience, trois niveaux d'échec en général :

- * problèmes de ralliement;
- * problèmes de normes et de structures adéquates;
- * problèmes de relais institutionnel.

Ainsi donc, tout au long de leur travail, nos O.N.G. doivent être attentives à ne pas se couper des populations concernées :

- * en respectant leurs besoins;
- * en admettant et en réinvestissant leurs traditions et leurs cultures pour des besoins nouveaux.

2/ Face à l'État

Nos O.N.G. doivent veiller à ne pas :

- * devenir un instrument de ou des pouvoirs;
- * constituer un tampon, un filtre des revendications des populations concernées;
- * participer à dédouaner l'État pour son désengagement face aux besoins des populations les plus défavorisées ne pouvant accéder au centre de décision et de services.

Face à l'un et à l'autre de ces deux pôles d'attraction, nos O.N.G. doivent jouer le rôle de :

- * facilitateurs;
- * d'accompagnateurs de dynamiques endogènes propices au progrès;

dans le cadre de conventions faites de droits et d'observations réciproques équitables.

Comment renforcer les O.N.G. locales ?

- Par une légitimation de leur rôle auprès des populations de base.

- Par l'existence de relations et de structures de liaison, entre elles (réseau...), générées naturellement par leurs besoins et leurs motivations effectifs.

- Par leur compétitivité et leur crédibilité : financière, technique et déontologique :

- * auprès des populations;
- * auprès des pouvoirs publics qui doivent reconnaître leur importance et les doter d'un statut juridique ne constituant pas un obstacle à leur existence et à leur développement;
- * auprès des organismes d'appui internationaux (gouvernementaux et non gouvernementaux). Ces derniers sont

appelés à faire preuve :

- d'une écoute et d'une plus grande ouverture aux demandes des populations et des O.N.G. locales avec lesquelles ils doivent travailler directement;
- les O.N.G. internationales, dans un souci de solidarité autant que d'efficacité, sont appelées à jouer le rôle de groupes de pression au niveau des autres opérateurs internationaux au profit des O.N.G. locales et d'apporter leur appui à ces dernières pour assurer leur survie.

ATELIER 3 : FORMATION, ÉDUCATION, VULGARISATION

CONSTAT

Le problème de l'utilisation de l'eau (rareté, pollution, inégale répartition) devient un problème majeur de nos sociétés et en particulier des sociétés arabes. Mais on constate que la masse des usagers n'est pas informée de la rareté de la ressource et de la nécessité de respecter les disciplines d'utilisation.

Il est désormais nécessaire qu'un effort soit fait pour que cette question fasse l'objet de programmes d'information et de formation.

L'efficacité de ces programmes est liée à leur diffusion dans et par la Société Civile. Les O.N.G., du fait de leur insertion sociale et du fait également de leur bonne connaissance des multiples expériences nationales, sont particulièrement bien placées pour contribuer à ces actions. Pour atteindre ce but elles ont besoin qu'un certain nombre de règles, garantissant leur statut et leur fonctionnement, soient adaptées.

PLAN D'ACTION

Moyens de formation - éducation - vulgarisation :

Les participants aux Journées Internationales de Casablanca reconnaissent les O.N.G. comme des acteurs privilégiés dans la recherche d'alternatives aux problèmes actuels de la gestion de l'eau, et ont identifié un certain nombre de moyens permettant la formation des agents de développement, l'éducation du public, la

vulgarisation et la circulation de l'information, à savoir :

- Formation des agents de développement :

- 1/ Développer des programmes de formation permettant d'acquérir et/ou d'échanger des connaissances entre intervenants de différents milieux (public, privé, O.N.G., communauté) quant à la gestion de l'eau.

- 2/ Mettre à la disposition des institutions de l'État et du secteur privé des programmes de formation, sensibilisation et information sur la gestion sociale de l'eau. Ces programmes seront adressées aux cadres et aux agents de développement.

- 3/ Mettre sur pied un programme de formation des membres des O.N.G. du monde arabe, permettant d'accroître leurs capacités d'intervention en matière de gestion de l'eau.

- 4/ Renforcer les activités de formation chez les groupements de base impliqués dans la gestion de l'eau.

- 5/ Constituer une banque de données d'expériences en matière de gestion sociale de l'eau et la mettre à la disposition des acteurs sociaux

- Éducation / Vulgarisation

- 1/ Élaborer des messages pour les mass-medias et d'autres formes de communication. Une préoccupation particulière devra être accordée aux formes traditionnelles de communication (ex. : communication orale).

- 2/ Initier des activités de sensibilisation et d'éducation dans le milieu scolaire, en collaboration avec les autorités locales.

- 3/ Contribuer à la vulgarisation et à la diffusion des travaux de recherche émanant de différents secteurs.

- Organisation

- 1/ Encourager l'émergence et soutenir le fonctionnement des réseaux inter-O.N.G. sur le thème de l'eau dans le monde arabe.

- 2/ Favoriser les échanges Sud-Sud et Nord-Sud en matière d'appropriation de l'eau.

ATELIER 4 : EAU, SOLIDARITÉ, PAIX ET CONFLITS

CONSTAT

- 1/ * Il y a des pays où les O.N.G. n'existent pas !
* Dans d'autres pays les O.N.G. sont :
 - récupérées par l'État;
 - des O.N.G. "fantômes" (existantes uniquement sur les papiers);
 - des O.N.G. actives et indépendantes.
* Dans d'autres régions, les O.N.G. sont reconnues et travaillent en collaboration, en partenariat avec l'État.

- 2/ Il y a eu promotion ou reconnaissance des O.N.G. par l'État sous l'impulsion de :
 - la reconnaissance internationale des O.N.G. et leur rôle dans le développement;
 - l'attitude des instances d'aide internationale "exigeant" des gouvernements des plans de développement intégrant l'action des O.N.G.;
 - un événement local soutenu par des organisations internationales (exemple de l'intervention d'O.N.G. asiatiques auprès du gouvernement japonais).

- 3/ La reconnaissance juridique et institutionnelle des O.N.G. est variable :
 - une loi régit le fonctionnement administratif et financier des O.N.G. sans se soucier de prendre en considération l'action propre de ces O.N.G. tant qu'elles ne touchent pas à "la sécurité" de l'État;
 - les O.N.G. sont assimilées à de simples associations sans aucune spécificité de leur cadre juridique.

- 4/ Face à la question de l'eau dans le monde arabe :
 - il semblerait que très peu d'O.N.G. considèrent la question de l'eau comme une priorité;
 - de même il apparaît que le savoir technique des O.N.G. sur l'eau est limité;

- les O.N.G. ont besoin de se référer aux consultants locaux pour établir une approche adaptée à la question de l'eau.

Conflits :

- La rigidité des structures de l'État et ses programmes globaux pourraient entrer en contradiction avec la souplesse des O.N.G. et leurs programmes ponctuels et locaux;
- Les O.N.G. de la région ont, pour leur part, à faire face aux contraintes suivantes :
 - niveaux de pauvreté;
 - analphabétisme;
 - dimension des villages.
- Le terme d'O.N.G. est contesté et surtout la nature démocratique de l'O.N.G. soulève la méfiance de l'État.
- Vis-à-vis de la question "eau" l'option des O.N.G. peut être en contradiction avec des plans gouvernementaux et même régionaux.

PLAN D'ACTION

- 1/ Rassembler les O.N.G. autour du thème : Monde arabe - eau
 - Mener une action de lobbying auprès des groupes de pression;
 - Diffuser l'information concernant les sujets à haut risque;
 - Se référer à des personnes compétentes pour l'étude de ces cas.
- 2/ Créer une chaîne de solidarité à travers un "réseau" flexible et "informel".
- 3/ Relation médias / O.N.G. : communications
 - Les O.N.G. doivent avoir leurs propres moyens de communication;
 - Rester vigilant vis-à-vis des médias sur les sujets sensibles et les encadrer à l'aide d'un conseiller médiatique;
 - Les médias éveillent la conscience populaire afin d'éviter les états de dépendance;
 - Promouvoir à travers les médias le rôle des O.N.G. comme acteurs de développement.

RÉSULTATS ET SUIVIS

- PRINCIPAUX RÉSULTATS

La tenue des Journées Internationales de Casablanca ont eu pour effets :

- de cerner l'importance de l'environnement culturel (traditions, héritages, savoir-faire local) dans la gestion de l'eau, plus particulièrement dans le monde arabe;
- de tirer les leçons apprises et d'évaluer les écarts d'expériences des participants en matière d'implication des collectivités dans la prise de décisions, et de relations entre les différents intervenants (administrations locales et nationales, propriétaires fonciers, spécialistes, universités, agences d'aide, O.N.G. et groupes communautaires...);
- l'adoption d'une position commune relative au rôle de la Société Civile, et des citoyens dans la gestion de l'eau, et présentation de celle-ci à la réunion du Conseil de Concertation (Rabat, du 7 au 10 septembre 1993). La présentation fut faite par M. Sanjit Bunker Roy (SWRC, Inde);
- de faciliter la participation d'une dizaine de personnes ayant assisté au Séminaire de Casablanca, aux travaux du Conseil de Concertation (Rabat, du 7 au 10 septembre 1993). Et de ce fait de contribuer, à travers les discussions, à l'élaboration de stratégies de développement durable en faisant valoir le point de vue des O.N.G. et du mouvement associatif.

- SUIVI AU NIVEAU DES PARTICIPANTS

Chacun des participants au Séminaire s'est engagé :

- à diffuser le rapport des Journées Internationales de Casablanca;
- à publiciser l'événement;
- à faire l'inventaire au niveau de son pays des O.N.G. oeuvrant dans le secteur de l'eau et l'assainissement, y compris des réseaux s'ils existent.

De plus, nous avons invité chacun des participants à faire un résumé descriptif de ses actions concrètes, et à formuler des idées et des projets qu'ils privilégieraient au niveau local et national.

- SUIVI AU NIVEAU DU MAROC

- Création officielle d'un comité de pilotage au niveau du mouvement associatif (O.N.G. - groupes communautaires). Ce comité aurait un double mandat : celui de préparer un plan d'activités sur une période de deux ans concernant le renforcement institutionnel (appui organisationnel, transfert de compétence, formation appropriée) des O.N.G. marocaines, et celui de renforcer le dialogue et le partenariat avec tous les acteurs du développement durable.

- En collaboration avec le PNUD, l'ONEP et le S.I.E., la proposition d'une campagne d'information et de sensibilisation du public à travers la Goutte de l'Espoir.

- Élaboration d'une stratégie de recherche de financements multi-sectorielle pour soutenir des projets soit actuels ou à venir.

- Participation et contribution à la mise sur pied et au fonctionnement du réseau Inter-Arabe.

- Organisation d'un premier séminaire de formation d'ici les 4 prochains mois, comme première activité formelle de la coalition marocaine.

- SUIVI AU NIVEAU DU RÉSEAU INTER-ARABE OU L'"ALLIANCE INTER-ARABE POUR L'EAU ET LE DÉVELOPPEMENT"

1) Formalisation des deux pôles et co-présidences : à Casablanca, Madame Houria Tazi-Sadeq; au Caire, Monsieur Magdi Sidhom;

2) Préparation de la première réunion du comité de pilotage provisoire qui se réunira à la fin février 1994. Y siègent actuellement : Mme Houria Tazi-Sadeq (Maroc), M. Magdi Sidhom (Égypte), Mme Denise Harrison (Mauritanie), M. Raymond Jost

(S.I.E.), M. Hammoum Djamel-Eddine (Algérie), M. Pierre-Marie Grondin (France; Programme Solidarité Eau), M. Arancibia Carlos (Tunisie; OXFAM-Québec/O.C.S.D.) ainsi que M. Benoit Berger (France; C.C.F.D.);

3) Identification de représentants d'O.N.G. et de groupes locaux d'autres pays arabes non présents aux Journées Internationales de Casablanca, qui seraient intéressés aux activités futures de l'Alliance Inter-Arabe;

4) Formulation d'un plan d'action pour les deux prochaines années;

5) Recherche de financement et développement du partenariat;

6) Organisation d'ici 6 mois de deux ou trois ateliers régionaux de formation; le premier se tiendra à Tunis à la mi-décembre 1993. Ces ateliers initiés par le comité de pilotage provisoire sont préparés en collaboration avec les participants du Séminaire de Casablanca. Ces ateliers s'adresseront aux O.N.G. et organisations communautaires oeuvrant dans le secteur de l'eau et constitueront, par ailleurs, une occasion de renforcer l'Alliance Inter-Arabe. Symboliquement, ils se tiendront dans 3 lieux différents du monde arabe et en partenariat avec des organisations d'ailleurs (du Sud et du Nord).

ANNEXES

ANNEXE I : PROGRAMME

Samedi 4 Septembre : Président : Magdi SIDHOM

09h00 : Cérémonie d'ouverture

- Discours de bienvenue de Mme Houria TAZI SADEQ (Somade)
- Discours de M. Mohamed Allal SINACEUR
Ministre des Affaires Culturelles
- Présentation de M. Abdou EL FILALI EL ANSARI
Directeur de la Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud

10h00 : Pause

10h30 : Plénière : Quels enjeux pour les Journées
Internationales de Casablanca ?

- Présentation des participants
- Rapport introductif : Houria TAZI SADEQ
(Somade)
- Présentations et débats autour des axes de
réflexion retenus

13h00 : Repas

14h30 : Plénière : Suite des présentations - débats

16h15 : Pause

16h45 : Plénière : Suite et fin des présentations - débats

18h00 : Formation des ateliers

18h30 : Fin des travaux

Dimanche 5 Septembre : Présidente : Houria TAZI SADEQ

Citoyen et eau dans le monde arabe :
rôle actuel et perspectives d'avenir

09h00 : Rapport introductif en plénière : Magdi SIDHOM (CRS)
Débat

10h00 : Pause

10h15 : Travail en ateliers

13h00 : Repas

- 14h30 : Poursuite du travail en ateliers
- 17h00 : Pause
- 17h30 : Plénière : Quels réseaux et quelles synergies
- Président : Laurent CHABERT D'HIERES (Eau Vive)
- Présentation de réseaux et d'expériences : L. O. RAMOS (Approtech Asia), A. SENDAMA MULASHI (R.A.R.E.), P.-M. GRONDIN (Programme Solidarité Eau)

- Débat
- 18h30 : Fin des travaux
- 20h30 : Repas marocain

Lundi 6 Septembre : Co-présidence : Houria TAZI SADEQ
Magdi SIDHOM

Eau, Société Civile : Quels acteurs, quelles actions, quels moyens ?

- 09h00 : Plénière : Présentation des synthèses des différents ateliers
- 10h00 : Débat
- 10h45 : Pause
- 11h15 : Rapport de synthèse / Position commune à présenter au Conseil de Concertation (Sanjit Bunker Roy - SWRC)
Formation du Comité de suivi
Engagements
- 12h45 : Clôture des Journées Internationales de Casablanca

ANNEXE II : LISTE DES PARTICIPANTS

ARANCIBIA CARLOS
OXFAM-QUÉBEC/O.C.S.D. (TUNISIE)
11, RUE IBN HANBAL
EL MENZAH 7, TUNIS
TUNISIE
TÉL : (216.1) 752.540
FAX : (216.1) 753.022

BENNIS ABDELHADI
ASMAPE
RABAT INSTITUT B.P. 6331
RABAT
MAROC
TÉL : 76.11.54
FAX : 76.51.78

BENRAHMOUNE ZINEB
ASMAPE
RABAT INSTITUT B.P. 6331
RABAT
MAROC
TÉL : 76.11.54
FAX : 67.11.73

BERGER BENOIT
C.C.F.D.
4 RUE JEAN LANTIER
75001 PARIS
FRANCE
TÉL : (33.1) 44.82.80.00
FAX : (33.1) 44.82.81.45

BOUDERBALA NEGIB
INSTITUT AGRONOMIQUE ET
VÉTÉRINAIRE HASSAN II
B.P. 6202 RABAT INSTITUT
RABAT
MAROC
TEL : 74.74.81

CHABERT D'HIERES LAURENT
EAU VIVE
12 RUE ROCHAMBEAU
75009 PARIS
FRANCE
TÉL : (33.1) 48.78.30.33
FAX : (33.1) 48.74.14.10

CHAOUNI MOHAMED
ADM. DE L'HYDRAULIQUE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
AGDAL RABAT
MAROC
TÉL : (212.7) 77.87.03/11

DAHDOUH ANTOUN EDMOND
ENVIRONMENT SPECIALIST
10 Dr. ABDEL-WAHAB STREET
SHOUBRA CAIRE
EGYPTE
TÉL : 2033538

DAOUDI MOHAMMED
A.N.A.F.I.D.
1 RUE HAROUN RACHID
RABAT
MAROC
TÉL : 67.34.94

DIONG IBRAHIMA CHEIKH
S.I.E.
48 COURS LE ROYER OUEST
MONTRÉAL, QUÉBEC
CANADA
TÉL : (514) 849-4262
FAX : (514) 849-2822

ECHIHABI LAHOUSSAINE
OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE
(O.N.E.P.)
BP RABAT CHELLAH
6 bis, RUE PATRICE LUMUMBA
RABAT
MAROC
TÉL : (212.7) 75.88.92
FAX : (212.7) 75.23.77

EHAB ZAGHLOUL KATEB
C.D.S.
37 HOTEL ACROBOL
C/O KAMAL EL FEKY
KHARTOUM
SOUDAN
TÉL : (202) 3545073
FAX : (202) 3458686

GHAZALI AHMED
FACULTÉ DE DROIT DE RABAT
COOPÉRATIVE AL QODS
GUICH DES OUDAYA G2 RABAT
MAROC
TÉL : (212.7) 60.22.52

GORDON DOROTHY
VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES
PALAIS DES NATIONS
CH-211 GENEVE
SUISSE
TÉL : (41 22) 788 24 55
FAX : (41 22) 788 25 01

GRONDIN PIERRE-MARIE
PROGRAMME SOLIDARITÉ EAU
213 RUE LAFAYETTE
75010 PARIS
FRANCE
TÉL : (33.1) 40 05 61 61
FAX : (33.1) 40 05 61 10

HAMMOUM DJAMEL-EDDINE
ADRESS
1 RUE DE TYLLE ou CITÉ
MOHAMMADIA BATIMENT 8
NO. 166 MOHAMMADIA ALGER
ALGÉRIE
TÉL : (213.2) 75 61 67
FAX : (213.2) 65 17 22

HARRISON DENISE
ESPOIR
S/C WORLD VISION B.P. 335
NOUAKCHOTT
MAURITANIE
TÉL : (222) 2 579 25
FAX : (222) 2 511 83

IFZARNE AHMED
JOURNAL AL-KHADRA AL-JADIDA
B.P. 2115 TANGER
MAROC
TÉL : 94 97 43
94 30 26

JAWAD ABDALLAH
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE
LA RÉFORME AGRAIRE - EACE
C.I.L. RUE 11 NO. 34
CASABLANCA
MAROC
TÉL : (212.2) 36 72 23
FAX : (212.2) 30 68 73

JOST RAYMOND
S.I.E.
48 COURS LE ROYER OUEST
MONTRÉAL, QUÉBEC
CANADA
TÉL : (514) 849-4262
FAX : (514) 849-2822

KAOUAKIB KADIRI KHADIJA
SOMADE
B.P. 5137 RABAT SOUSSI
RABAT
MAROC
TÉL : (212.7) 75 80 23

KASRIEL MICHELE
ADRAR
AFOUDAL
PROVINCE ERRACHIDIA
IMILCHIL
MAROC
TÉL : Cabine D'Imilchil

MANCEL JOEL
OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
B.P. 75
06902 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX
FRANCE
TÉL : (33) 92 94 58 00
FAX : (33) 93 65 44 02

MAROUANI MOHAMED
ASSOCIATION DE PROMOTION DE
L'EMPLOI ET DU LOGEMENT
28 RUE ABDELAZIZ TOALBI
MENZEH IX TUNIS
TUNISIE
TÉL : (01) 88 19 14
88 14 14
FAX : (01) 88 12 15

MEHANNI MAGDI
ASSOCIATION DE LA HAUTE EGYPTÉ
B.P. 46
MINIA
EGYPTE
TÉL : (086) 23 35 57
FAX : (086) 32 35 57

MOUMANE DRISS
CATHOLIC RELIEF SERVICES
65 AV. JEAN KENNEDY B.P. 98
RABAT
MAROC
TÉL : (212.7) 75 31 62
75 32 16
FAX : (212.7) 75 77 82

NAVEZ BOUCHANINE FRANÇOISE
INSTITUT NATIONAL D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME ET ENDA-MAGHREB
41 bis, RUE AIN TAKIOULT
10000 SOUISSI
RABAT
MAROC
TÉL : (212.7) 75 27 02
FAX : (212.7) 75 27 02

NOUVELLON GEORGES
C.C.F.D.
4 RUE JEAN LANTIER
75001 PARIS
FRANCE
TÉL : (33.1) 44.82.80.00
FAX : (33.1) 44.82.81.45

RAMOS LILIA O.
APPROTECH ASIA
PHILIPPINE SOCIAL DEVELOPMENT
CENTER
COR. REAL AND MAGALLENES STREET
INTRAMUROS
MANILLA
PHILIPPINES
TÉL : (632) 530 0786
FAX : (632) 530 0786

OUHAJOU LEKBIR
DÉPARTEMENT DE GÉOLOGIE
UNIVERSITÉ D'AGADIR
FACULTÉ DES LETTRES
B.P. 29/S
AGADIR
MAROC
TÉL : (08) 22 13 62
FAX : (08) 22 16 20

REDOUANE HOUSSAINI
MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION
DIRECTION DE LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE MULTILATÉRALE
ANGLE Bd. HASSAN II MOHAMED V
Immeuble ESSADA
RABAT
MAROC
TÉL : (212.7) 73 49 32
(212.7) 76 42 22

RÉGALLET GABRIEL
S.I.E.
48 COURS LE ROYER OUEST
MONTRÉAL, QUÉBEC
CANADA
TÉL : (514) 849-4262
FAX : (514) 849-2822

ROTIVAL ALEXANDER
CONSULTANT
1180 LE PETIT ERMITAGE
ROLLE
SUISSE
TÉL : (021) 826 0067
FAX : (021) 826 0067

SANJIT BUNKER ROY
CHAIRMAN ELCI NAIROBI KENYA
SWRC TILONIA RAJASTHAN
SOCIAL WORK RESEARCH CENTRE
TILONIA 305816
RAJASTHAN
INDIA
TÉL : 91 1463 3016 INDIA
254 2 562175 KENYA
FAX : 91 141 40909 INDIA
254 2 562015 KENYA

SBAI NOUFISSA
ASSOCIATION FEMMES JEUNESSE DANS
L'ENVIRONNEMENT MAGHRÉBIN
(A.F.J.E.M.)
9, LOTISSEMENT HASSANIA
HAY NAHDA
RABAT
MAROC
TÉL : (212.7) 75 82 59
FAX : (212.7) 75 51 83

SENDAMA MULASHI ANTOINE
R.A.R.E.
P.O. BOX 10538
NAIROBI
KENYA
TÉL : (254.2) 55 69 43
FAX : (254.2) 55 55 13

SIDHOM MAGDI
C.R.S.
13, IBRAHIM NAGIB STREET
GARDEN CITY
CAIRE
EGYPTE
TÉL : (20) 354 1360
354 2404
354 8034
FAX : (20) 356 0091

TAZI LEILA
A.M.R.A.S.H.
59, RUE CLÉMENTCEAU
CASABLANCA
MAROC
TÉL : (212.2) 22 41 69
POSTE 1626

TAZI SADEQ HOURIA
SOMADE
53, ROND POINT MERS SULTAN
CASABLANCA
MAROC
TÉL : (212.2) 26 11 15
22 33 97
FAX : (212.2) 22 33 97

VASCONEZ MARIO
CENTRO DE INVESTIGACIONES
"CIUDAD"
CALLE MENESES 265 Y LA GASCA
CASILLA POSTAL 17088311
QUITO
ÉQUATEUR
TÉL : (593) (2) 234 705
FAX : (593) (2) 500 322-402 362

ZNIBER SEFRIOUI MYRIEME
PNUD-RABAT
CHELLAH
MAROC
TÉL : (212.7) 70 35 55
FAX : (212.7) 70 15 66

ANNEXE III : LISTE DES PARTICIPANTS PAR ATELIERS

Atelier 1 : GESTION DE L'EAU

Animation : Denise HARRISON
Rapport : Khadija KAOUAKIB KADIRI

(Maroc)	- Lahoussain ECHIHABI	ONEP	Rabat
	- Mohamed CHAOUNI	DH	Rabat (Maroc)
	- Bunker ROY	SWRC	Rajasthan (Inde)
	- Ibrahima C. DIONG	RADI	Dakar (Sénégal)
	- Denise HARRISON	ONG Espoir	Nouakchott (Mauritanie)
	- Pierre-Marie Grondin	PS Eau	Paris (France)
	- Khadija KAOUAKIB KADIRI	Somade	Rabat (Maroc)
	- Mohamed MAROUANI	APEL	Tunis (Tunisie)

Atelier 2 : PARTICIPATION DE LA BASE

Animation : Ahmed GHAZALI
Rapport : Leïla TAZI

	- Ahmed GHAZALI	Fac. Droit	Rabat (Maroc)
	- Leïla TAZI	AMRASH	Casablanca (Maroc)
	- Driss MOUMANE	CRS	Rabat (Maroc)
	- Zaghoul EHAB	CDS	Khartoum (Soudan)
	- Antoine SENDAMA	RARE	Nairobi (Kenya)
	- Michele KASRIEL	ADRAR	Imilchil (Maroc)
	- Laurent CHABERT D'HIERES	Eau Vive	Paris (France)
	- Françoise N. BOUCHANINE	INAU et ENDA	Rabat (Maroc)

Atelier 3 : FORMATION, ÉDUCATION, VULGARISATION

Animation : Carlos ARANCIBIA
Rapport : Nejib BOUDERBALA

	- Djamel Eddine HAMMOUN	ADRESS	Alger (Algérie)
	- Abdellah JAWAD	MARA/EACCE	Casablanca (Maroc)
	- Benoit BERGER	CCFD	Paris (France)
	- Mario VASCONEZ	CIUDAD	Quito (Équateur)
	- Magdi MEHANNI	ACHE	Minia (Égypte)
	- Nejib BOUDERBALA	IA Hassan II	Rabat (Maroc)
	- Noufissa SBAI	AFJEM	Rabat (Maroc)
	- Carlos ARANCIBIA	OCS/	
		OXFAM Québec	Tunis (Tunisie)

Atelier 4 :

EAU, SOLIDARITÉ, PAIX ET CONFLITS

Animation : Lekbir OUHAJJOU
Rapport : Magdi SIDHOM

- Georges NOUVELLON	CCFD	Paris (France)
- Lilia O. RAMOS	Approtech ASIA	Manille (Philippines)
- Antoune DAHDOUH	ES	Caire (Égypte)
- Lekbir OUHAJJOU	Fac. Lettres	Agadir (Maroc)
- Magdi SIDHOM	CRS	Caire (Égypte)
- Houria TAZI SADEQ	Somade	Casablanca (Maroc)
- Ahmed IFZARANE	J. Al Khadra	
	Al Jadida	Tanger (Maroc)